



Fiche technique

Article:	1910 	 <p>© BIG Arbeitsschutz GmbH</p>
Modèle:	Gants tricotés rugueux BAUMWOLLE/POLYESTER	
Tailles:	7, 9, 11	
<small>Pour plus de détails sur les dimensions et les poids des produits, voir ci-dessous (tableau)</small>		
Couleur:	blanc	
Matière:	Tissu tricoté à mailles fines en 85% coton/15% polyester	
Emballage:	300 paire / carton	
Sous-emballage:	12 paire, groupé	
<small>Pour plus de détails sur l'emballage, voir ci-dessous (tableau)</small>		
Instructions de lavage:		
		
EPI catégorie:	Classe I - adapté à une utilisation avec des risques mineurs conformément au règlement PPE (UE) 2016/425, annexe I. (Référence au Journal officiel de l'Union européenne)	

Équipement:

Tissu tricoté à grosses mailles en coton/polyester, poignet en tricot, env. jauge 7 (= 3,664 mm)

Propriétés:

Agréable sensation de port. Haute souplesse et bon ajustement.

Applications:

Appropriés pour les travaux d'emballage et de calibrage à faibles risques ainsi que pour les pièces fragiles, par ex. dans les métiers artisanaux, la construction de salons d'exposition, l'industrie de l'emballage, la logistique

But d'utilisation, secteurs d'application et évaluation des risques:

Ces gants répondent aux normes techniques indiquées. L'attention est attirée sur le fait que les conditions effectives d'utilisation ne peuvent pas être simulées et, de ce fait, il est de la seule décision de l'utilisateur d'utiliser ou non les gants pour l'application prévue. Le fabricant n'est pas responsable en cas d'utilisation abusive du produit. Avant toute utilisation, il faut donc effectuer une évaluation du risque résiduel pour constater si ces gants conviennent à l'utilisation prévue.

Ces gants conviennent uniquement à une utilisation avec des risques minimum et font partie de la catégorie 1. Cette catégorie couvre exclusivement les gants qui protègent l'utilisateur contre

- l'activité mécanique qui n'a que des effets superficiels (p. ex. gants de jardin).
- les matériaux de nettoyage à faible effet ou à effet se dissipant (p. ex. gants pour la protection contre les solutions de nettoyage diluées).
- les risques dus à la manipulation de composants brûlants qui ne soumettent pas l'utilisateur à des températures de plus de 50°C ou à des chocs dangereux.
- les influences atmosphériques qui ne sont ni exceptionnelles ni extrêmes (vêtements toute saison).
- les faibles chocs ou les vibrations qui n'influencent pas les secteurs corporels vitaux et dont les effets ne causent aucun dommage irréparable.

Ces gants ne doivent pas être utilisés pour des activités liées à des contraintes ou des risques allant au-delà (p. ex. influences chimiques, dues à la température ou similaires).

Marquages sur les gants:

Marque commerciale, N° de modèle, taille, symbole CE, pictogramme avec les numéros pertinents des normes EPI européennes applicables, pour la convenance alimentaire: symbole du verre et de la fourche, symbole i, symbole de fabrique avec date de fabrication: mois/année, symbole de sablier avec date de d'expiration mois/année

teXXor Label de marque du fabricant
1910 Référence article de fabricant
10 Taille des gants (exemple)

CE Le marquage CE confirme le respect des exigences du règlement européen 2016/425.

i Symbole i : Renvoi aux informations du fabricant

W Date de fabrication mois/année: 00/0000

H Date d'expiration mois/année : 00/0000

Dimensions/poids Article:

taille	Longueur en cm	Largeur en cm	Hauteur en cm	Poids en g/paire
7	20	10	0,4	48
9	24	11	0,4	60
11	24	11	0,4	71

Les valeurs ci-dessus sont approximatives et sujettes à de légères variations.

Détails d'emballage (unité d'emballage):

taille	kg brut	kg net	Longueur en cm	Largeur en cm	Hauteur en cm
7	15,80	14,30	54	26	60
9	16,30	14,80	54	26	60
11	16,70	18,20	54	26	60

Les valeurs ci-dessus sont approximatives et sujettes à de légères variations.

Composants dangereux - REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals):

Ce produit est fabriqué dans le respect des dispositions de l'annexe XVII du règlement européen REACH 1907/2006 et ne contient pas de substances dangereuses dans des concentrations soumises à une obligation de déclaration.

Declaration de conformité UE

CE Ces gants forment un équipement de protection individuelle (EPI). Le sigle CE certifie que le produit répond aux exigences en vigueur du règlement (UE) 2016/425.

Identification et sélection:

L'attention est attirée sur le fait que les conditions effectives d'utilisation ne peuvent pas être simulées et, de ce fait, il est de la seule décision de l'utilisateur d'utiliser ou non les gants pour l'application prévue. Le fabricant n'est pas responsable en cas d'utilisation abusive du produit. Avant toute utilisation, il faut donc effectuer une évaluation du risque résiduel pour constater si ces gants conviennent à l'utilisation prévue.

Règlement d'utilisation:

Les gants ne remplissent les exigences de sécurité que s'ils sont portés de manière parfaitement appropriée et dans un état impeccable. Avant usage, veuillez vérifier que les gants ne présentent pas d'imperfection ou de défaut. Si pendant l'utilisation des gants des déchirures ou des trous apparaissent, ils doivent être immédiatement jetés. Assurez-vous que les gants ne sont pas trop grands ou trop petits, mais qu'ils sont bien ajustés. Les modifications sur des EPI ne sont pas autorisées. Veuillez suivre les instructions du fabricant et les conserver tout au long de la durée d'utilisation de l'EPI. Nous n'assumons aucune responsabilité pour de possibles dommages et/ou conséquences dus à une utilisation non conforme.

Instructions de lavage:



Ne pas laver. Ne pas javelliser. Ne pas sécher en machine. Ne pas repasser. Ne pas nettoyer à sec et ne pas nettoyer par voie humide.

Nettoyage, entretien et désinfection:

Les gants neufs et usagés doivent être soigneusement vérifiés avant de les porter afin de s'assurer qu'ils ne sont pas endommagés. Les gants ne doivent jamais être stockés dans un état sale lorsqu'ils doivent être réutilisés. Si les contaminants ne peuvent pas être éliminés ou présentent un danger potentiel, il est conseillé d'essuyer délicatement les gants alternativement à gauche et à droite. Utilisez la main gantée de telle façon que les gants puissent être retirés sans que les mains non protégées entrent en contact avec les contaminants.

Stockage et vieillissement:

Stockage au froid et au sec, sans rayons directs du soleil, éloignés des sources d'allumage, si possible dans son emballage d'origine. Si vous stockez les gants comme recommandé, à compter de la date de fabrication et pendant 5 ans, les propriétés mécaniques ne changent pas. La durée de vie ne peut pas être donnée avec précision et dépend de l'utilisation et du fait que l'utilisateur s'assure que les gants sont uniquement utilisés dans le but prévu. Les gants sont pourvus de la date de production (mois/année).

Élimination:

Les gants usagés peuvent être salis par des substances dangereuses et polluantes. L'élimination des gants doit se faire en accord avec les normes légales appliquées localement.

Risques pour la santé:

Jusqu'à maintenant, aucune allergie causée par l'utilisation du gant n'est connue. Si une réaction allergique devait se produire, il faut demander conseil à un médecin ou à un dermatologue.

Premiers secours:

Lorsque les gants sont contaminés par des produits dangereux, il faut les retirer.
En cas de contact avec la peau : consultez immédiatement un médecin si une réaction allergique apparaît.
En cas de contact avec les yeux : lavez abondamment l'œil concerné. Consultez immédiatement un médecin.

**Le certificat de conformité complet ainsi que d'autres informations du fabricant sont disponibles à l'adresse:
www.big-arbeitsschutz.de**



Se tenir de 26.06.2023/Rev.02